

# Grâce-Hollogne investit cinq millions d'euros dans l'isolation de ses bâtiments

Toitures, châssis, chauffage, le lifting sera complet et permettra de réduire l'empreinte environnementale

**G**râce-Hollogne va rénover plusieurs de ses bâtiments communautaires. De cette manière, l'administration veut réduire son empreinte environnementale et continuer sa transition énergétique. L'investissement est colossal : pas moins de cinq millions d'euros.

C'est un énorme contrat que la commune de Grâce-Hollogne vient de passer. Et pour cause, le collège communal a décidé d'investir la somme colossale de cinq millions d'euros dans l'isolation de ses bâtiments. Pour ce faire, elle a fait appel au programme wallon de transition énergétique, RenoWatt, qui réalise des audits et des études en vue de conclure des marchés pour la rénovation des bâtiments publics. Et après avoir analysé une vingtaine d'implantations les plus énergivores de la commune, sept bâtiments ont été retenus pour faire partie de ce grand programme de rénovation. Il s'agit de la maison de l'Emploi et du Social, du complexe sportif Mathieu Waitelet, de l'école Julie et Melissa, implantation rue Degive, des mairies de Honion et



Le bâtiment du CPAS.

La mairie communale de Grâce.

L'école Julie et Melissa, rue Degive.

Le complexe snorif Mathieu Waitelet.

la mauvaise isolation de ses bâtiments : « Ces sept bâtiments passeront ainsi de 476 tonnes de CO2 rejetés avant les travaux à 161 tonnes de CO2 après travaux, ce qui représente un gain énergétique de 66%, soit 315 tonnes par an ! Grâce à cet investissement, soutenu et porté également par le bourgmestre Muriel Motteard, nous espérons des retours environnementaux importants. Les gains d'énergie attendus après 20 ans sont estimés à 1,6 million d'euros », conclut l'échevin. ●

STEFANO BARATTINI



**« C'est un premier geste qui sera suivi par d'autres actions dans le futur »**

**RÉDUIRE LE CO2 REJETÉ**  
Parmi ces bâtiments, une attention toute particulière sera portée au complexe sportif Mathieu Waitelet : « Ce sera un peu notre vitrine. Pour ce com-

plexe sportif, il est proposé de réaliser les mêmes types de travaux mais en allant plus loin dans la démarche pour atteindre la norme « QZEN », c'est-à-dire qu'il ne générera quasiment aucune perte d'énergie, sachant que les futures constructions en Wallonie devront répondre à cette obligation... Nous nous orientons également vers l'utilisation de matériaux isolants de type naturel ». Le début des travaux est prévu pour l'année 2023. Ceux-ci permettront à la commune de gaspiller moins d'énergie à cause de

la mauvaise isolation de ses bâtiments : « Ces sept bâtiments passeront ainsi de 476 tonnes de CO2 rejetés avant les travaux à 161 tonnes de CO2 après travaux, ce qui représente un gain énergétique de 66%, soit 315 tonnes par an ! Grâce à cet investissement, soutenu et porté également par le bourgmestre Muriel Motteard, nous espérons des retours environnementaux importants. Les gains d'énergie attendus après 20 ans sont estimés à 1,6 million d'euros », conclut l'échevin. ●